



MAIRIE D'ALBON

Albon, le 4 juillet 2016

A l'attention des parents d'élèves

A L B O N

D R O I T M A I R I E
Affaire Mairie par Samir DIB
Adjoint au Maire en charge des
Affaires Scolaires

Objet : modalités de mise en place
du logiciel périscolaire pour la rentrée
2016

Madame, Monsieur,

A partir de la rentrée scolaire prochaine, l'inscription et le paiement aux services périscolaires (garderie, étude surveillée, cantine, TAP communaux et intercommunaux) se feront via un portail famille internet (donner le lien). Vous avez dû recevoir vos identifiants pour accéder à ce portail vous permettant d'effectuer l'inscription de vo(s)tre enfant(s). Si ce n'est pas le cas prenez contact rapidement avec le secrétariat de la mairie.

Pour les parents ne pouvant inscrire leur(s) enfant(s) par internet, une permanence en mairie aura lieu le **dernier mercredi du mois de 8h30 à 12h30** qui leur permettra d'effectuer leurs démarches d'inscription.

La commune a fait le choix de maintenir la possibilité d'inscrire son enfant au jour le jour notamment pour la cantine et la garderie. Cependant, il sera possible de modifier l'inscription la veille jusqu'à 19h. Dépassé ce délai, la somme engagée ne pourra être remboursée.

Désormais, vous pouvez inscrire vo(s)tre enfant(s) aux TAP dont l'inscription se fera à la période c'est-à-dire les 6/7 semaines précédant les congés scolaires. A partir du 15 août, le portail famille sera accessible au paiement et donc vous pourrez accéder à l'inscription cantine, garderie et étude surveillée. Nous vous conseillons de le faire à partir de cette date, cela nous permettra de corriger des difficultés qui pourraient se poser.

Pour les parents qui ne peuvent pas payer par carte bancaire, cela pourra se faire par chèques ou espèces au Trésor Public de St Rambert d'Albon.

Suite à une demande de nombreuses familles relayée par les Parents délégués, la municipalité a décidé de mettre en place une garderie, le mercredi de 11h15 à 12h15 à l'école Louise Michel.

Vous souhaitant un bel été et de bonnes vacances,
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.



Le Maire,
Jean-Pierre PAYRAUD